

Communiqué de presse
Vendredi 1^{er} septembre 2017

L'IDAF interpelle le Gouvernement sur les contrats aidés

L'Institut des Dirigeants d'Associations & Fondations est très préoccupé par l'annonce du Gouvernement portant sur la diminution drastique du nombre de contrats aidés dès le second semestre 2017.

En effet, ces contrats bénéficient largement au secteur associatif qui permet ainsi à de nombreuses personnes de trouver un emploi dans le secteur porteur de l'Economie Sociale et Solidaire.

Répondant à des missions souvent de première nécessité, au profit d'un public fragile, les associations et fondations sont en effet le lieu idéal pour donner une perspective d'avenir à de nombreuses personnes éloignées de l'emploi et/ou peu qualifiées.

Ces dernières bénéficient, dans ce cadre, d'une approche associative, de l'implication des dirigeants bénévoles à leurs côtés, et s'investissent de surcroît dans des emplois socialement utiles, et créateurs de lien intergénérationnel, dans les écoles, les maisons de retraite, et la multitude d'organismes qui assument des missions d'intérêt général.

Pour les associations et fondations, ce soutien à l'emploi est essentiel pour leur pérennisation, leur développement et la réalisation de leurs missions au service du lien social.

L'IDAF appelle donc le gouvernement à préserver les équilibres économiques de notre secteur et à maintenir autant que faire se peut le nombre de contrats aidés à son profit, le cas échéant sous condition d'utilité sociale, et à compenser le manque à gagner qui résulterait de sa remise en cause, par des diminutions substantielles et durables de charges sociales, afin que les associations et fondations puissent continuer à remplir leur mission sociale et à créer et pérenniser des emplois.

A propos de l'IDAF

Dans un contexte marqué par une diversification et une évolution des ressources et des modèles associatifs, l'IDAF a pour mission principale de professionnaliser et de concourir au développement des associations et des fondations.

A travers ses activités et ses prises de position, il contribue à la réflexion et à l'évolution des idées et des pratiques.
www.idaf-asso.fr

Contact

Julia Fernandez - Déléguée générale
01.40.06.60.15
jfernandez@idaf-asso.fr